

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
8 juin 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 8 juin 2022 à 13 h 55

PRÉSENTS :

Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociaux communautaires/DÉCLIC
M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
M. Hasan Parvez Hang	Représentant des groupes socio-économique/Le PITREM
M. Dany Durocher	Conseiller pédagogique en remplacement de Mme Sofia Kassi

Formant quorum sous la présidence de Mme Sonia Lombart

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Raymonde Pichette	Secrétaire d'école
Mme Sofia Kassi	Invitée - Conseillère en formation scolaire

SONT ABSENTES :

Mme Florence De Courcy	Représentante des élèves
Mme Annie Léonard	Représentante du personnel de soutien/Technicienne en éducation spécialisée

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Mme Sonia Lombart, déclare la réunion ouverte à 13 h 55, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Sonia Lombart, présidente du conseil d'établissement procède à la lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter au point varia 7.1 Inscriptions été 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Farinoosh Ghassemi, appuyée par M. Denis Carignan que l'ordre du jour du 8 juin soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité (16-CE-2021-2022)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2022
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 11 mai 2022
4. Calendrier des activités DÉCLIC – Suivi
5. Présentation du budget pro-forma 2022-2023
6. Période de questions
7. Varia
 - 7.1 Inscriptions été 2022
8. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 mai 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Farinoosh Ghassemi, appuyée par M. Denis Carignan, que le procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2022 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (17 -CE-2021-2022)

4. CALENDRIER DES ACTIVITÉS DÉCLIC – SUIVI

Mme Lombart nous fait part que les aménagements de leurs locaux sont presque terminés et mentionne que l'intérieur sera fait sous peu dont un bureau qui permettra des rencontres individuelles. Dans la semaine du 13 juin, une invitation sera envoyée aux élèves pour les convier à la grande préouverture du salon Déclic qui aura lieu le jeudi 16 juin. Lors de ces rencontres, il y aura de l'orthopédagogie, du soutien psychosocial et des activités de saines habitudes de vie. Ces rencontres se tiendront à la 4^e période de 11 h 40 à 12 h 40 où des collations seront offertes, et ce, pour un maximum de 10 élèves. D'ici le 30 juin, ces rencontres auront lieu 2 fois. Par la suite, la grande ouverture se fera au mois d'août. Mme Lombart souhaite que les activités aient lieu à tous les jours et qu'un maximum d'élèves puissent en bénéficier. La publicité se fera par Teams et publicité télé. M. Denis Carignan souligne qu'étant donné que les élèves seront en période d'enseignement, il serait important qu'un appel à tous soit fait par intercom. Mme Lombart mentionne qu'un appel à tous sera fait 15 minutes avant les rencontres.

5. PRÉSENTATION DU BUDGET PRO-FORMA 2022-2023

Mme Moreau présente le budget pro-forma 2022-2023. En ce qui concerne les effectifs, nous aurons 29,310 employés.

Voici le détail : 16 enseignants, 1 technicienne à la bibliothèque, Gestion du Centre 5.4 postes dont : 1 directrice, 1 secrétaire d'école, 3 secrétaires et 1 technicienne à l'organisation scolaire à 40%. 1.2 conseillères en formation scolaire, 2 techniciens en éducation spécialisée, 1 surveillant d'élèves, 1 conseiller pédagogique, 1 concierge et 1 aide concierge.

Les modifications qui ont été apportées pour l'année 2022-2023 : Abolition du poste de commis cl. II (magasin), création d'un poste de secrétaire, abolition du poste de technicienne en éducation spécialisée de soir à 80% et modification du poste de technicien en éducation spécialisé 4 jours de jour et un soir, et ce, afin de fournir un service aux élèves de jour et de soir.

Il est proposé par M. Dany Durocher, appuyé par Mme Farinoosh d'approuver le budget pro forma pour l'année 2022-2023 du Centre Marie-Médiatrice, tel que présenté par Mme Manon Moreau. Le rapport adopté par le conseil d'établissement est signé par Mme Sonia Lombart le 8 juin 2022.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

7. VARIA

7.1 INSCRIPTIONS ÉTÉ 2022

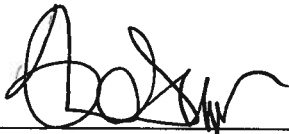
Mme Moreau mentionne que les inscriptions pour la période d'été sont en cours. Les élèves qui s'inscrivent pour la période de juillet à décembre ou de septembre à décembre doivent déboursier une seule fois les frais d'inscription de 40 \$. De plus, dans le but d'apporter une visibilité au Centre Marie-Médiatrice, il est souligné qu'il serait bien d'aller dans les écoles secondaires pour faire de la publicité,

Mme Sonia Lombart mentionne qu'il existe SARCA qui sont des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement qui visent à soutenir les personnes de 16 ans ou plus et elle ira présenter le projet PARCOURS.

M. Hasan Parvez Hang nous informe que Le Pitrem fera une tournée prochainement dans les bureaux de Services Québec et en profitera pour informer les nouveaux agents d'emploi Québec des services qui existent au Centre Marie-Médiatrice.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 15 h. Proposée par Mme Sonia Lombart.



Sonia Lombart, Présidente



Manon Moreau, Directrice